



Garagiste peu scrupuleux...

Par exolune

Bonjour,

Il y a deux jours, j'ai profité d'un retour chez mes proches en province pour effectuer un changement d'ampoule des feu de croisement de mon véhicule par un professionnel. Je laisse mon véhicule en toute confiance pour le récupérer l'après-midi même. Je repars le lendemain matin et le soir même je devais aller chercher ma femme à l'aéroport (23h); je m'aperçois que le feu éclaire tout sauf la route, l'éclairage gauche éclaire le ciel ! je n'ai pas pu aller chercher ma femme qui a dû prendre un taxi (50?).

250km me séparent de la grande enseigne qui a effectué ces travaux, je souhaiterais savoir quel moyen de recours je pourrais avoir pour les contraindre à rectifier cette malfaçon (dans une antenne proche de chez moi).

Bonnes fêtes à tous, et merci par avance pour votre aide.

Par ESP

Bonjour

Il faudrait déjà prendre contact et négocier un réglage près de chez vous.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous n'aviez pas vérifié en reprenant le véhicule ? C'est en général plus prudent.

Prenez au moins contact par téléphone avec ce garagiste. Mais il n'est pas obligé de vous croire sur parole.

Un réglage est peu onéreux, ce sera plus rapide pour vous de le faire à vos frais que d'espérer un recours judiciaire, expertise, etc (NB en attendant l'expertise, il ne faut rien modifier) et vous n'arriverez pas à prouver une faute du garagiste.

Par exolune

Bonsoir,

merci pour vos réponses.

@ESP Oui je vais les contacter dès demain pour voir s'ils proposent quelque chose, mais je crains que ce soit en vain d'où mon message pour savoir quelles alternatives je pouvais avoir.

@yapasdequoi Effectivement j'aurais dû le vérifier le soir même sur place... j'ai fait confiance pour cette intervention banale.

Par yapasdequoi

A part un accord amiable qui est peu vraisemblable, vous n'avez pas vraiment de recours juridique.

Sauf si un de vos proches connaît bien ce garagiste ...

Vous seriez un client régulier et à proximité, ce serait sans doute différent.